

· RÉSUMÉ ·

Surproduction de lait :
ici et ailleurs, **les éleveurs boivent la tasse.**

N'EXPORTONS PAS NOS PROBLÈMES

**RENFORCER
LA FILIÈRE LOCALE
ET ÉQUITABLE
DE PRODUITS LAITIERS
EN AFRIQUE DE L'OUEST
NÉCESSITE DE REVOIR
LES POLITIQUES
EUROPÉENNES**



Les acteurs de la filière laitière locale d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO¹ + Mauritanie) font face à des importations croissantes de poudre de lait européenne, vendue moins chère que le lait local sur les marchés. Un nouveau mélange de poudre de lait écrémé et d'huile de palme, vendu à un prix encore plus bas, prend une part grandissante dans ces importations. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la plupart des éleveurs européens ne profitent pas de cette croissance exportatrice. Les politiques agricoles et commerciales de l'Union européenne (UE) favorisent cette évolution, en encourageant la surproduction de lait et l'exportation de surplus subventionnés.

1 ✕

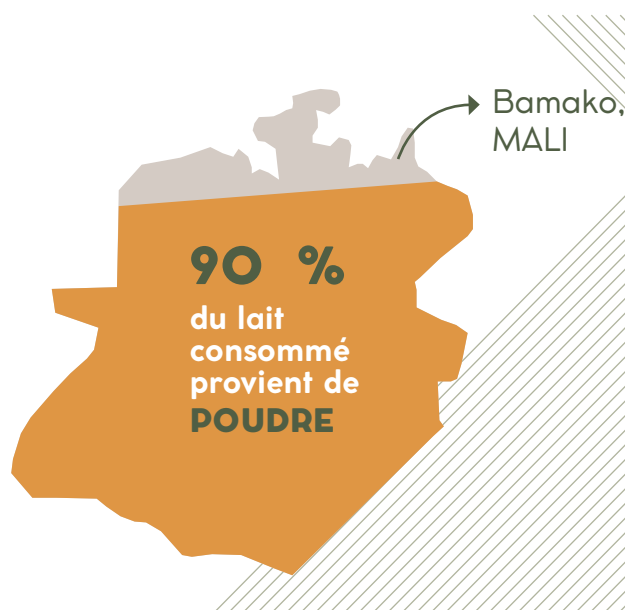
La filière laitière locale d'Afrique de l'Ouest : atouts et contraintes

millions d'habitants que l'Afrique de l'Ouest devra nourrir, majoritairement localisés dans les villes et leurs alentours.

Production et consommation

Avec 60% de la population active qui en vit, l'élevage et l'agriculture occupent une place fondamentale en Afrique de l'Ouest. La commercialisation locale de lait constitue une source importante de revenu pour les éleveurs et éleveuses. La production a augmenté de plus de 50% entre 2000 et 2016 et elle couvre aujourd'hui 50% de la consommation d'Afrique de l'Ouest. Le reste est importé sous forme de poudre de lait et de mélange poudre de lait écrémé réengraissée en matières grasses végétales (mélange MGV). L'infime partie du lait local qui n'est ni consommée, ni vendue directement, est transformée dans une centaine de mini-laiteries, qui utilisent principalement du lait en poudre importé pour fabriquer leurs produits.

La consommation de produits laitiers demeure faible mais connaît une augmentation constante qui se poursuivra au cours des prochaines années. De plus, dans 30 ans ce seront 800



Dans la ville de Bamako, par exemple, 90% du lait consommé provient de poudre.

Atouts de la filière

La demande de produits laitiers ne peut actuellement être satisfaite par la production locale. Mais ce marché porteur représente une

¹ Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest = Bénin, Burkina Faso, Cap Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

opportunité pour la filière locale, dont le potentiel est important à condition que les politiques menées au Nord comme au Sud encouragent la production, la collecte et la transformation du lait local, plutôt que les importations.

Outre son rôle au niveau de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la production laitière locale peut répondre aux enjeux de valorisation économique des zones pastorales et agropastorales, à la création d'emplois ruraux, à la réduction de la pauvreté et donc de l'exode, ainsi qu'à la réduction de la dépendance alimentaire de l'Afrique de l'Ouest et la stabilisation sociale de la région.

Contraintes

« Le principal défi à relever est l'augmentation de la capacité de collecte. (...) il faut avoir un matériel adéquat pour ramener le lait de façon convenable au niveau de la laiterie. »

Rachid Ouédraogo, responsable d'une laiterie au Burkina Faso.

Outre la concurrence du lait importé, la filière locale fait face à d'autres contraintes :

- La productivité laitière du cheptel reste faible notamment à cause des difficultés à l'alimenter correctement toute l'année.
- L'enclavement des zones pastorales et agropastorales : un produit fragile comme le lait nécessite des infrastructures et du matériel pour son transport.
- La faible capacité des éleveurs à accroître leur capital.
- Le dérèglement climatique, qui aggrave les périodes de sécheresse, notamment en zone sahélienne.
- La pauvreté des sols, qui diminue le potentiel de production d'aliments diversifiés pour le bétail, d'où l'importance d'une agriculture mixte.

Toutes ces contraintes ne sont pas insurmontables mais requièrent une vraie politique laitière, qui donne la priorité à la production locale.

2 ✕

Les exportations européennes vers l'Afrique de l'Ouest

Forte croissance des exportations de l'UE vers l'Afrique de l'Ouest

L'UE arrive en tête de la production mondiale de lait avec 145 millions de tonnes en 2018. La part de cette production destinée à l'export a doublé en 12 ans : 6% en 2007, 12% aujourd'hui, principalement sous forme de fromages, de beurre et de poudres de lait. Par ailleurs, la demande intérieure stagne et l'UE se tourne vers le marché mondial pour écouler sa production.

La poudre de lait est importée le plus souvent sous forme de sacs de 25kg bénéficiant du tarif extérieur commun (TEC) très faible de 5% fixé au niveau de la CEDEAO.

Implantations des laiteries européennes en Afrique de l'Ouest

Les industries laitières européennes ont bien compris que l'Afrique de l'Ouest constituait un marché d'avenir étant donné son boom démographique et les mutations des habitudes alimentaires. Elles s'y intéressent depuis environ 30 ans et encore plus activement ces 10 dernières années.

Toutes les multinationales laitières européennes sont présentes en Afrique de l'Ouest : Lactalis (France), Nestlé (Suisse), Milcobel (Belgique), entre autres. La majorité des investissements est dirigée vers le reconditionnement de la poudre de lait issues des usines européennes. Ces investissements ne sont pas nécessairement synonymes de développement économique et social pour les populations locales. Par exemple, Arla (Danemark) a ouvert une usine au Ghana, créant... 8 emplois.

Un nombre croissant de firmes, sous la pression des Etats africains mais aussi parce qu'elles sont soucieuses de leur image, s'associent avec des producteurs locaux pour transformer du

lait local, mais cela ne concerne que 20% des entreprises et une faible part de leurs capacités (entre 0,4% et 20% de lait local, le reste étant de la poudre importée).

3 ✕

Le boom des exportations européennes de mélanges MG

Le plus souvent, la poudre de lait écrémé est réengraissée à l'huile de palme, 12 fois moins chère que la matière grasse laitière. Le mélange MG qui en résulte est vendu 30% moins cher que la poudre de lait entier sur les marchés africains. Il permet ainsi une importante marge pour les entreprises importatrices de mélange MG, puisqu'elles l'ont importé de l'UE à un prix inférieur de 58% en moyenne au prix de la poudre de lait entier de 2016 à 2018.



© Switch asbl

En 2018, 74,9% des exportations européennes de poudre de lait vers l'Afrique de l'Ouest étaient du mélange MG, ce qui représente 276 892 tonnes, soit une augmentation de 234% depuis 2008. Cette augmentation se fait au détriment de la poudre de lait entier, aujourd'hui beaucoup plus chère que le mélange MG.

Pourquoi autant de mélange MG ?

Cet essor est multifactoriel : la politique laitière de l'UE, les cours mondiaux et la stratégie des firmes laitières européennes y ont participé.

- La fin des quotas en 2015 a entraîné une augmentation de la production et donc des stocks de poudre (la demande intérieure est inférieure à l'offre).

- La demande mondiale de matières grasses laitières (crèmes, beurres) a beaucoup augmenté, et par conséquent leur prix : en 2017, le prix du beurre a quadruplé par rapport à 2003 pour atteindre 6500\$ la tonne. Or, le co-produit des crèmes et beurres est la poudre de lait écrémé, que les industriels cherchent à écouler.
- Parallèlement, le prix des huiles végétales a fortement baissé depuis 2011.

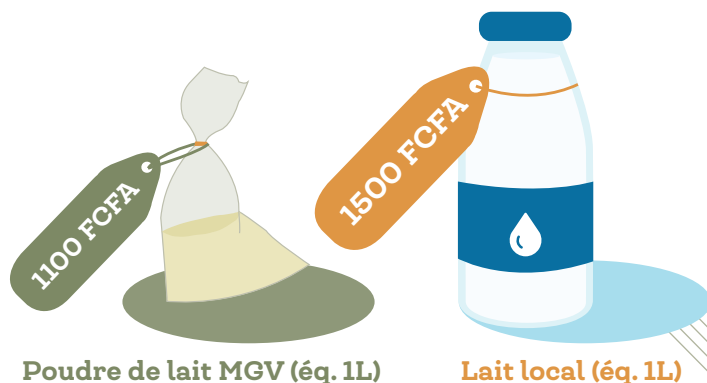
Le consommateur africain est souvent trompé, au risque de sa santé

Le mélange MG n'est pas toujours identifié comme tel. En effet, certains produits comme les petits sachets transparents ou encore les yaourts ne possèdent pas d'étiquette. D'où la possibilité d'une confusion, que renforcent les images véhiculées par la publicité. Or, ces succédanés ne présentent pas les mêmes qualités nutritionnelles (acides gras, minéraux, vitamines) que le lait entier.

4 ✕

Des écarts de prix déloyaux vis-à-vis du lait local

Alors que les importations de produits laitiers subventionnés par la PAC génèrent déjà une concurrence déloyale pour les producteurs laitiers ouest-africains, les mélanges MG viennent aggraver cette situation. L'écart de prix entre la poudre de lait entier et les mélanges MG s'est encore accentué ces dernières années : au Sénégal, le litre de lait reconstitué à partir de poudre est vendu aux consommateurs



entre 800 et 1100 FCFA, alors que le lait local est vendu jusqu'à 1500 FCFA le litre selon les zones.²

Ces écarts de prix poussent les populations les plus pauvres à acheter le produit le moins cher. Mais, étant donné que la consommation de produits laitiers ne représente qu'une faible part des dépenses des ménages, l'argument de la sécurité alimentaire pour expliquer les prix bas sur les poudres de lait et les mélanges MGV ne se justifie pas.

5 ✕

Conséquences désastreuses pour les producteurs ouest-africains et européens.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les exportations vers l'Afrique de l'Ouest, ne profitent en rien aux producteurs européens, qui vendent le plus souvent leur lait à des prix inférieurs aux coûts de production. De 1983 à 2013, le nombre d'exploitations laitières dans les 10 premiers Etats membres de l'UE a diminué de 81%. Si l'on continue sur la voie actuelle d'intensification et d'industrialisation des exploitations laitières, 15 000 usines à lait de 1000 vaches produisant 10 000 litres de lait par an suffiraient à réaliser la production européenne actuelle.

La fin des quotas en 2015 devait, selon la Commission Européenne, ouvrir aux producteurs les portes d'un marché mondial en croissance. Mais alors que les coûts de production augmentent, le prix du lait fluctue au gré des aléas du marché mondial, et ce sont les éleveurs qui boivent la tasse.

6 ✕

Les responsabilités

La responsabilité des politiques européennes

- **La politique laitière** : de 1984 à 2015, l'UE a régulé sa production via des quotas laitiers. Ils étaient fixés à 10% au-dessus de la consommation européenne, afin de maintenir les exportations et de faire pression sur le prix payé aux agriculteurs. La dérégulation du marché est décidée en 2003, avec une augmentation progressive des quotas à partir de 2008 puis leur suppression en 2015 : la production explose. Aujourd'hui, malgré une stabilisation de la production, le prix du lait reste en-dessous des coûts de production pour de nombreuses exploitations.
- **La concurrence déloyale de la PAC sur les marchés extérieurs** : depuis 1992 et les accusations de dumping³ qui visaient les USA et l'UE, ces derniers ont trouvé une solution

Le mélange de lait écrémé et de graisse végétale en poudre est vendu environ 30% moins cher que la poudre de lait entier sur le marché africain.⁴



² Broutin, C., Levard, L., Goudiaby, M-C, Quelles politiques pour la promotion de la filière «lait local», 2018, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo.

³ Exportation d'un produit à un prix inférieur au prix du marché domestique, selon la définition de l'OMC.

⁴ J. Berthelot

leur permettant de continuer à subventionner leurs exportations de manière indirecte, en remplaçant les subventions à l'exportation par des aides directes aux exploitations. Pour les producteurs ouest-africains, le prix du lait européen importé reste à un niveau artificiellement bas. Le contribuable européen sait-il qu'il finance Lactalis, Carrefour, Arla et Tesco, ainsi que les exportations à bas prix vers l'Afrique de l'Ouest ?

- **La politique commerciale européenne : les accords de partenariats économiques (APE).** Avec l'APE, l'UE a voulu imposer aux Etats d'Afrique de l'Ouest la libéralisation de leur commerce avant d'avoir pu consolider leur économie. Aujourd'hui, l'APE finalisé en 2014 n'est toujours pas signé par le Nigéria, ce qui empêche son entrée en vigueur. Il faut également penser à l'accord qui succédera à celui de Cotonou en 2020, entre l'UE et les 79 pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), pour lequel les négociations sont engagées : l'UE doit y saisir l'occasion de revoir les fondements de ses relations commerciales avec l'Afrique, afin qu'elles soient réellement au service d'un développement économique et social durable.

Les responsabilités des politiques ouest-africaines : les Etats de la CEDEAO ont fixé un TEC de seulement 5% sur les poudres de lait, alors qu'il est de 60% en Afrique de l'Est. De plus, aucun cadre contraignant ne pousse les firmes laitières à investir dans la transformation du lait local. En outre, l'éventuelle mise en place de la Zone de libre-échange Continentale Africaine, qui prévoit une ouverture des marchés à 90% entre pays africains membres, pourrait aggraver la situation de la filière laitière en ouvrant encore davantage les frontières des Etats de la région aux importations.

La responsabilité des firmes laitières européennes

Les firmes laitières européennes ont tout d'abord influencé la politique laitière européenne, notamment dans le sens de l'abandon des quotas laitiers. Ensuite, elles profitent du manque de législation en Afrique de l'Ouest pour diffuser des publicités trompeuses et éviter d'étiqueter correctement certains produits à l'huile de palme.



Initiatives en faveur de la filière laitière locale ouest-africaine

Convergence entre producteurs européens et ouest-africains

Les convergences entre éleveurs européens et ouest-africains existent depuis longtemps et débouchent régulièrement sur des prises de position communes visant à influencer les décideurs politiques. Ces dernières années, avec les crises récurrentes en Europe et les exportations croissantes, ces relations se sont intensifiées et de nouveaux projets émergent. Par exemple, la marque de lait Fairebel, née en Belgique, a permis l'émergence de la « marque de plaidoyer » Faïrefaso, en lien avec l'Union nationale des Mini-laiteries et Producteurs du Lait local au Burkina Faso.

Initiatives institutionnelles

En Afrique de l'Ouest, les Etats laissent entrevoir un changement de politique visant à promouvoir le lait local. Sous la pression des organisations de producteurs⁵, la CEDEAO a lancé une *Offensive régionale pour la promotion du lait local* qui vise à augmenter la production de lait frais, la collecte, et à promouvoir un environnement propice à son développement, ce qui laisse envisager une refonte de la fiscalité et des droits de douanes.

En Europe, des voix s'élèvent aussi : la Commission du Développement du Parlement Européen plaide pour une meilleure cohérence politique lors de la prochaine réforme de la PAC, et le Comité européen des Régions demande une régulation des marchés.

Initiatives de terrain

En juin 2018, 6 coalitions nationales ouest-africaines lancent l'initiative « Mon lait est local », pour revendiquer la priorité au lait local via des partenariats avec les laiteries, les institutions publiques, les producteurs européennes, les consommateurs urbains et locaux.

⁵ APESS, ROPPA, RBM, CORET

Recommandations

- **Interdire toute forme de dumping de produits laitiers⁶ et de mélanges réengraissés de matières grasses végétales sur les marchés Africains**, notamment en évitant toute forme d'appui aux exportations visant à soutenir les intérêts des exportateurs de produits laitiers européens pour écouler la surproduction européenne ; en cessant de financer la promotion des exportations de produits laitiers et de mélanges de poudre pouvant mettre en danger le développement de la filière de lait local en Afrique de l'Ouest.
- **Créer les conditions permettant aux productrices et producteurs européens de bénéficier de prix couvrant les coûts de production**, afin de réduire leur dépendance aux paiements directs.
- **Adopter des mesures de gestion de l'offre de la production laitière européenne en cas de crise** pour éviter la surproduction structurelle et conjoncturelle pouvant avoir des effets néfastes pour les productrices et producteurs en Europe et en Afrique, notamment par le Programme de Responsabilisation face au Marché, qui permet de surveiller et anticiper des crises imminentes et d'y répondre par un système de réduction de production afin de garantir la stabilité du marché⁷.
- **Revoir les accords et négociations commerciales entre l'Union Européenne et l'Afrique**, en évitant toute pression pour la conclusion des Accords de Partenariat Economique et accepter de les réviser afin de les mettre en cohérence avec le développement harmonieux de l'intégration du marché régional ; en respectant la souveraineté des pays de l'Afrique de l'Ouest pour protéger et développer le potentiel de la filière de lait local, y compris la politique régionale ouest-africaine appelée « offensive lait » et pour revoir leurs tarifs extérieurs communs en 2020, sans contreparties.
- **Renforcer la transparence des marchés en élargissant le mandat de l'observatoire européen du marché laitier**, à la collecte et l'analyse des données sur les coûts de production dans les Etats membres, les coûts et marges de la transformation et de la distribution des différents produits laitiers et des mélanges-MGV, ainsi qu'aux volumes et
- **Garantir la cohérence des politiques agricoles et commerciales européennes en faveur du développement durable** en assurant la mise en place de l'analyse de leurs impacts sur les objectifs de développement durable, les droits humains et les droits des paysans et autres populations vivant en zones rurales. Cette cohérence serait renforcée par la création d'un mécanisme regroupant l'ensemble des institutions et politiques européennes (agriculture, commerce, environnement, santé, coopération, relations internationales, migration) et des acteurs concernés afin de développer des approches et outils favorisant la réalisation des droits humains et des objectifs de développement durable de manière cohérente et inclusive.
- **Appuyer les initiatives existantes portées par les producteurs et productrices de lait**, notamment par un soutien financier aux projets de développement de la filière laitière locale qui contribuent à accroître les revenus des producteurs et productrices, à renforcer la coopération entre les différents acteurs concernés, y compris par la promotion des produits laitiers locaux auprès des consommateurs ouest-africains, et par le soutien à l'« offensive lait » de la CEDEAO.

« EN LANGUE PEULE
LE LAIT SE DIT KOSSAM,
CE QUI SIGNIFIE
CE QU'IL Y A DE MEILLEUR ⁸ »

⁶ Le prix à l'export ne doit pas être inférieur au "coût total moyen national de production sans subventions"

⁷ Voir la proposition sur <http://www.europeanmilkboard.org/fr/special-content/programme-de-responsabilisation-face-au-marche.html>

⁸ Sur les sentiers du lait au Mali, <http://jagros.be/ressources/SentierLaitMali-BAT.pdf>

Avril 2019

Résumé adapté d'un dossier réalisé par Gérard Choplin,
consultant, à la demande de SOS Faim Belgique
et d'Oxfam-Solidarité.

CONTACTS

SOS Faim (Belgique)

Benoit De Waegeneer | bde@sosfaim.org
www.sosfaim.be

Oxfam-Solidarité

Thierry Kesteloot | tke@oxfamsol.be
www.oxfamsol.be

Oxfam-Solidarité (France)

Hélène Botreau | hbotreau@oxfamfrance.org
www.oxfamfrance.org

AVSF

Carline Mainenti | c.mainenti@avsf.org
www.avsf.org

CFSI

Pascal Erard | erard@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

Mon lait est local

Amadou Hindatou | hindatou_amadou@yahoo.fr
www.monlaitestlocal.africa



Belgique

partenaire du développement

